

Organisation de la Viabilité Hivernale

2018-2019

6 novembre 2018



Territoire d'innovation
www.loiret.fr

Loiret
votre Département

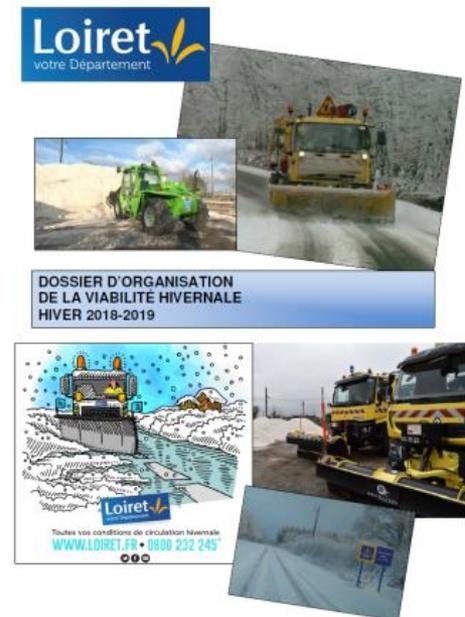
Viabilité hivernale

du 12 novembre 2018 au 18 mars 2019

Chaque hiver, le Loiret connaît des périodes d'intempéries (neige, verglas) qui impacte la sécurité et la régularité des déplacements sur le réseau routier départemental.

Un service spécifique de viabilité hivernale est mis en place au sein du Département pour limiter les effets de ces phénomènes.

Le **dossier d'organisation de la viabilité hivernale (D.O.V.H)** définit les objectifs, les limites et les dispositions générales et particulières, déployés par le Département afin de garantir l'accessibilité du réseau routier.



Sommaire

- 1) Bilan du plan hivernal 2017- 2018
- 2) Préparation du plan hivernal 2018- 2019
- 3) Principale évolution du plan hivernal 2018- 2019
- 4) L'information des usagers
- 5) La viabilité hivernale au sein du Département
- 6) Circulation sur les ponts de Châtillon-sur-Loire et Bonny-sur-Loire
- 7) Renouvellement du matériel d'intervention

1) Bilan du plan hivernal 2017- 2018

- **Condition météorologique durant l'hiver 2017-2018**
 - Dans l'ensemble, température douce (entre 5 et 10° C).
 - Pluviométrie excédentaire avec quelques routes inondées au début du mois de janvier.
 - 2 épisodes neigeux du 5 au 9 février et du 26 février au 1er mars.

- **Moyens mis en œuvre**
 - Environ 250 agents dont 24 agents vacataires se sont relayés sur la période.
 - Au plus fort de l'activité 130 agents et 26 camions sont intervenus sur les routes.
 - 4360 tonnes de sel répandues, essentiellement en février 2018 (2 fois plus que l'hiver précédent).

2) Préparation du plan hivernal 2018- 2019

➤ Moyens humains

- Environ 250 agents dont 30 agents vacataires sont mobilisés pour cette saison.
- 50 personnes resteront mobilisées chaque nuit et week-end pour intervenir au plus près de l'évènement.

➤ Moyens Matériels

- 29 camions dont 8 neufs équipés de saleuse et lame de déneigement sont affectés au service hivernal.
- 4 500 tonnes de sel de déneigement sont, à ce jour, réparties sur 17 centres de travaux.



2) Préparation du plan hivernal 2018- 2019

➤ **Soutien des agriculteurs**

- Aujourd'hui 72 agriculteurs répartis sur 36 communes sont signataires d'une convention avec le Département pour qu'ils interviennent sur les routes en cas de fortes intempéries ou de chutes de neige persistantes. Leur action vient en complément du Département pour permettre le traitement du réseau secondaire et le désenclavement des communes.

➤ **Coordination avec les départements limitrophes**

- Convention tripartite entre les départements du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir et du Loiret pour une coordination des interventions de salage et de déneigement sur les RD 2020, 2152, 620, 922, 935 et 955.
- Convention entre le Loiret et le Cher, la Nièvre, l'Yonne et la Seine-et-Marne pour la continuité des itinéraires de déneigement.

3) Principale évolution du plan hivernal 2018- 2019

Evolution du périmètre d'intervention sur le territoire d'Orléans Métropole suite à la signature de la convention de mise en cohérence des politiques routières.

➤ Nouvelles voiries traitées par le Département :

- Rue Jean Bertin et rue Rémi Boucher de Molandon sur la commune de Chécy entre la RD8 et RD960 (nommée RD308).
- Rue de la Motte Pétrée, rue Paul Langevin (entre Ormes-Saran et la RD2020) et rue Francis Perrin sur la commune de Saran (nommée RD197).
- Rue de la Tuilerie et voie nouvelle entre la RD2020 et la RD97 (nommée RD197).
- Route de Concyr sur la commune de Saint Cyr en Val (nommée RD326).

Le boulevard Victor Hugo à Olivet est également transféré au Département mais la ville d'Olivet continuera d'assurer le service de viabilité hivernal sur cette section.

➤ Voiries transférées à Orléans métropole :

- La RD960 entre la rue de la gare à Saint Jean de Braye et le giratoire de la RD308 sur la commune de Chécy.
- La RD8 entre la RD960 et le giratoire cacahuète de la zone commerciale de Chécy.

4) L'information des usagers

Dès lors que la température annoncée est inférieure à + 5° C, le Département se mobilise pour informer les usagers avec :

- **Un bulletin sur l'état des routes disponible dès 7 h sur loiret.fr/circulation-hivernale**
- **Possibilité pour les usagers de s'abonner, via le site loiret.fr, pour recevoir par mail le bulletin de circulation**
- **Une information relayée sur le fil twitter [@leloiret](https://twitter.com/leloiret)**
- **Un numéro vert, 0-800-232-245, avec un message vocal sur les conditions de circulation**

En cas d'épisode neigeux persistant, des bulletins d'état de praticabilité sont publiés plusieurs fois par jour sur Loiret.fr.

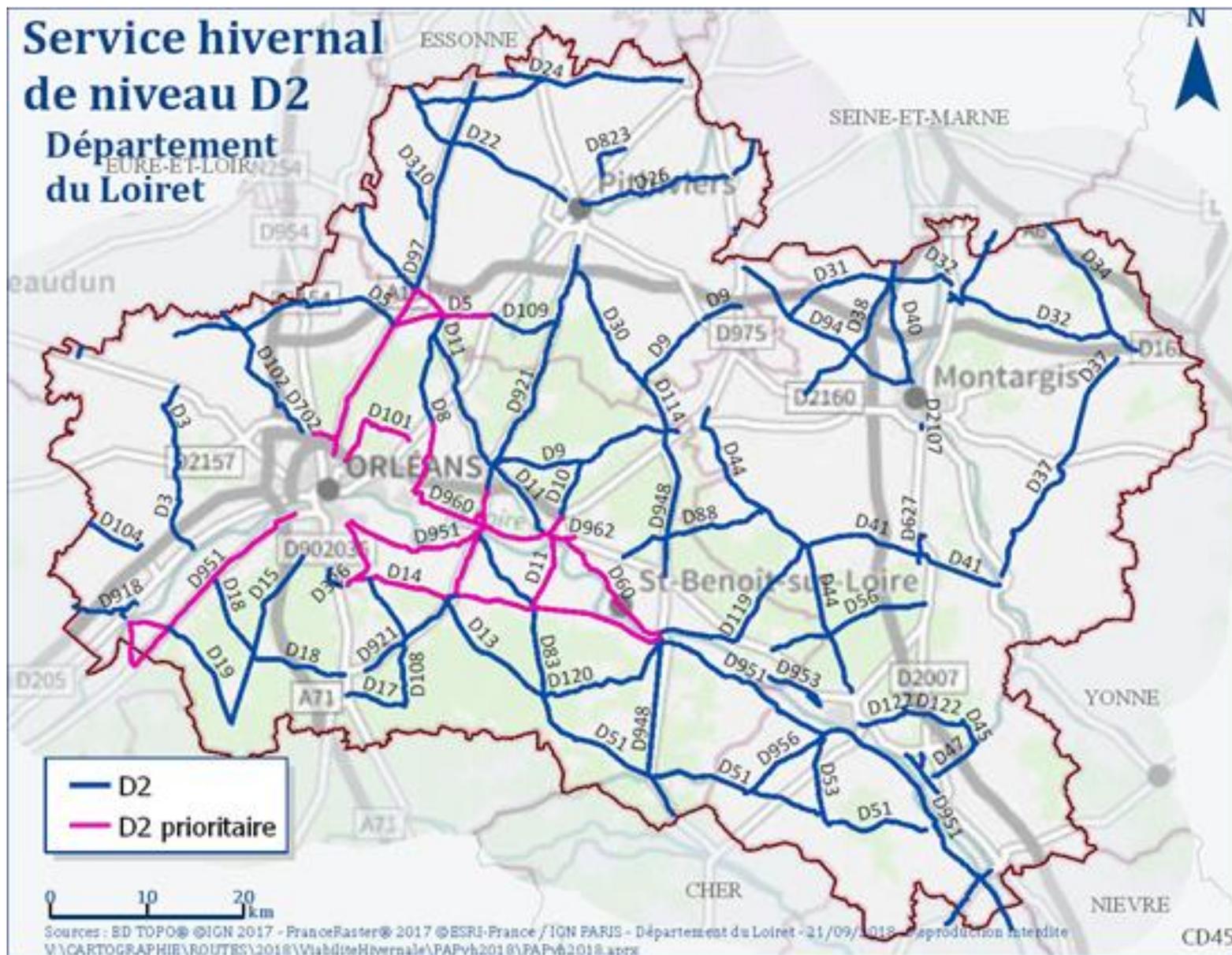
De plus, les bulletins sont adressés à la Région Centre-Val de Loire pour une aide à la décision sur les transports de lignes régulières et scolaires.

5) La viabilité hivernale au sein du Département

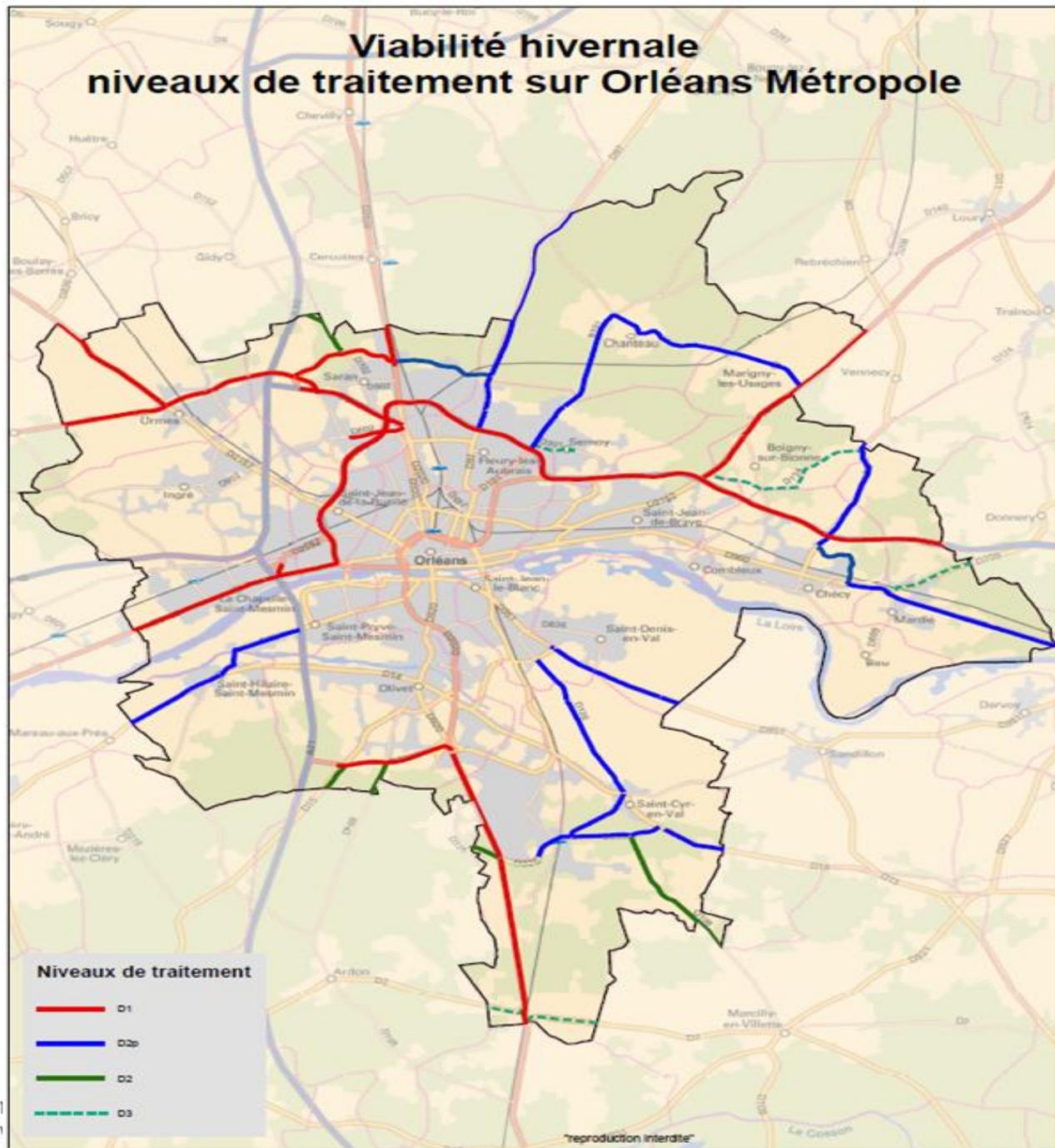
- **Décomposition du réseau routier en 3 catégories :**
 - D1 - réseau structurant de 766 km. Les interventions sur ce réseau sont prioritaires avec des équipes d'astreinte 24 h/24 et 7 j/7.
 - D2 - réseau secondaire de 1109 km dont 190 km sur le réseau D2 prioritaire. Le traitement est entrepris une fois que le réseau D1 présente de bonnes conditions de circulation pendant la journée.
 - D3 - reste du réseau de 1746 km. Les interventions sur ce réseau se font pendant les heures ouvrables de service, après les interventions sur les réseaux D1 et D2.

Service hivernal de niveau D2

Département du Loiret



Viabilité hivernale niveaux de traitement sur Orléans Métropole



5) La viabilité hivernale au sein du Département

➤ Surveillance du réseau et intervention :

- Les services de Météo-France fournissent des prévisions pour les 36 h à venir sur les évolutions climatiques par secteur géographique (Beauce, Gâtinais, Sologne et Val de Loire) spécifique à la période hivernale.
- Le Département possède en propre 8 stations météorologiques disposées le long des routes qui apportent une aide à la décision avec des données en temps réel sur l'état des chaussées.
- A l'appui de ces informations et de patrouillage sur le terrain, les responsables d'astreinte des agences territoriales déclenchent ensuite les départs d'interventions.

6) Circulation sur les ponts de Châtillon-sur-Loire et Bonny-sur-Loire

➤ Pont de Châtillon-sur-Loire :

- L'ouvrage présente une fragilité structurelle interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes toute l'année et à tous les véhicules dès que les températures deviennent négatives.
- Démarrage des travaux de réparation en 2019.
- Dernier hiver avec des restrictions de circulation sur cet ouvrage.

➤ Pont de Bonny-sur-Loire :

- L'ouvrage présente une fragilité structurelle interdisant la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes dès que la température est égale ou inférieure à -10 degrés Celsius.
- L'ouvrage est sous surveillance en attendant les travaux de réparation qui seront entrepris après celui de Châtillon-sur-Loire.

7) Renouvellement du matériel d'intervention

- Sur 2018 et 2019, le Département prévoit de renouveler 1/3 de ses camions de déneigement.
- Ainsi, en 2018, 8 nouveaux camions ont été livrés et 3 camions seront renouvelés en 2019 sur les 27 camions du parc.
- Chaque camion est équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse de 6m³.



